



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE

Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

AVERTISSEMENT

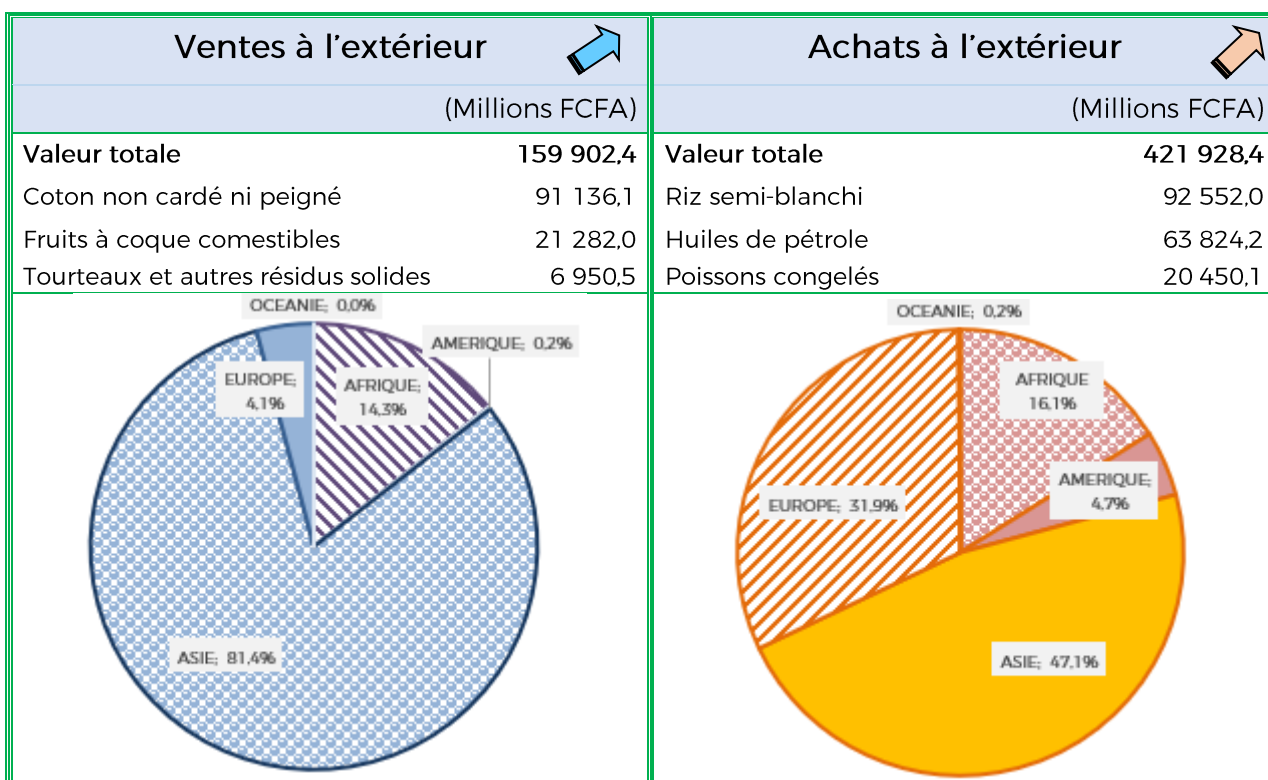
L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur vingt-une (21) unités douanières sur trente (30) informatisées à l'instar du trimestre passé, soit un taux de couverture de 70,0%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.



1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

Les exportations de marchandises du Bénin ont connu une hausse de 13,4 % au cours du deuxième trimestre 2021, évaluées à 159,9 milliards de FCFA, contre 141,0 milliards de FCFA un trimestre plus tôt.

Au deuxième trimestre 2021, les principaux produits vendus à l'extérieur ayant contribué à la hausse des exportations sont : les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » (13,4 points de pourcentage) et les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » (1,1 point de pourcentage).

Comparativement au deuxième trimestre 2020, on note une hausse de 41,7% de la valeur totale des exportations. Les ventes de biens locaux à l'extérieur s'élevaient, en effet, à 112,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2020. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (44,9 points de pourcentage) est le principal produit vendu à l'extérieur ayant contribué à la hausse des exportations.

Les importations de marchandises ont aussi connu une croissance par rapport au trimestre précédent. En effet, au deuxième trimestre 2021, elles sont évaluées à 421,9 milliards de FCFA contre 392,5 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit une hausse de 7,5%.

Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant soutenu la hausse des importations du trimestre sous revue sont : les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux** » (3,0 points de pourcentage) et les « **poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)** » (1,3 point de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont augmenté de 32,5%. La valeur des achats à l'extérieur était, en effet, de 318,4 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2020. Cette hausse est expliquée par un accroissement des importations du « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (19,5 points de pourcentage), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux** » (4,7 points de pourcentage), les « **poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)** » (2,7 points de pourcentage), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars** » (2,0 points de pourcentage) et les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4** » (1,9 point de pourcentage).

Principaux produits échangés

La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du deuxième trimestre 2021 s'élève à 136,4 milliards de FCFA, soit 85,3% de la valeur des exportations.

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est largement en tête des ventes à l'extérieur du trimestre, affichant une valeur de 91,1 milliards de FCFA (96 249,2 tonnes). Il est suivi des « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués**» vendus pour 21,3 milliards de FCFA (46 889,5 tonnes) ; viennent ensuite les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales**» cédés à 7,0 milliards de FCFA (173 051,6 tonnes), les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a** », pour une valeur de 5,1 milliards de FCFA (17 270,3 tonnes) et enfin les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base**», vendues pour un montant total de 2,7 milliards de FCFA (7 062,3 tonnes).

Top 10 des produits exportés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions FCFA)	Poids net (tonnes)	Part (%)
1	2631	Coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné	91 136,1	96 249,2	57,0
2	0577	Fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués	21 282,0	46 889,5	13,3
3	0813	Tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales	6 950,5	173 051,6	4,3
4	2237	Graines et fruits oléagineux, n.d.a.	5 078,6	17 270,3	3,2
5	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	2 748,8	7 062,3	1,7
6	2223	Graines de coton	2 387,3	3 517,0	1,5
7	9710	Or, à usage non monétaire (à l'exclusion des minerais et concentrés d'or)	2 181,2	6 539,6	1,4
8	6612	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés	1 616,8	7 975,4	1,0
9	2634	Coton, cardé ou peigné	1 567,3	29 148,2	1,0
10	6522	Tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)	1 423,9	1,5	0,9
Total			136 372,5	387 704,7	85,3

Source : INStAD, septembre 2021

Quant à la valeur des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, elle s'établit à 256,7 milliards de FCFA, soit 60,9 % de la valeur totale des importations.

Considérant les dix principaux produits acquis à l'extérieur au deuxième trimestre 2021, à la première place, on retrouve le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » pour une valeur de 92,6 milliards de FCFA (376 115,0 tonnes). Ensuite, les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base » acquises pour un montant de 63,8 milliards de FCFA (214 150,0 tonnes), se positionnent au deuxième rang, et enfin, viennent en troisième position les « poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché) » pour une valeur de 20,5 milliards de FCFA (34 897,5 tonnes).

Top 10 des produits importés

Rang	Code CTCI	Produits	Valeur (millions de FCFA)	Poids (tonnes)	Parts (%)
1	0423	Riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)	92 552,0	376 115,0	21,9
2	3346	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base	63 824,2	214 150,0	15,1
3	0342	Poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)	20 450,1	34 897,5	4,8
4	0123	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4	15 725,6	30 474,1	3,7
5	5429	Médicaments, n.d.a.	13 197,2	1 666,3	3,1
6	7812	Véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.	12 483,6	8 690,3	3,0
7	7851	Motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars	12 108,6	8 554,2	2,9
8	6761	Fil machine en fer ou en acier	12 062,9	32 362,0	2,9
9	6612	Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés	7 744,6	224 795,6	1,8
10	0612	Autres sucres de canne ou de betterave, et saccharose chimiquement pur, à l'état solide	6 599,7	34 868,3	1,6
Total			256 748,5	966 573,2	60,9

Source : INStAD, septembre 2021

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

Le Bangladesh, confirme sa place de leader dans le rang des pays clients du Bénin au cours du deuxième trimestre 2021, avec 39,8% de la valeur globale des ventes à l'étranger.

Les principaux produits exportés vers ce pays sont : le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur totale de 63,5 milliards de FCFA (correspondant à un volume de 67 578,0 tonnes) et les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » pour un montant de 0,2 milliard de FCFA pour un poids de 2 170,5 tonnes.

L'Inde, qui était le troisième partenaire au premier trimestre, occupe la deuxième position au deuxième trimestre 2021 avec 16,4% de la valeur globale des produits vendus à l'étranger. Les principaux produits exportés vers ce pays sont : les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » pour une valeur de 14,8 milliards de FCFA (34 334,7 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » pour un montant de 4,8 milliards (132 605,8 tonnes), l'« **huile de tournesol ou de carthame et leurs fractions** » pour une valeur de 2,4 milliards de FCFA (3 517,0 tonnes), les « **bois de conifères, sciés ou désossés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés ou collés par jointure digitale, d'une épaisseur excédant 6 mm** » pour une valeur de 1,6 milliard de FCFA (7 875,1 tonnes) et les « **bois autres que de conifères (y compris les lames et frises pour parquets non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires) tout au long d'une ou plusieurs rives ou faces, même** » pour une valeur de 0,6 milliard (2 900,9 tonnes).

La Chine, classée deuxième au trimestre précédent, se positionne en troisième place avec 7,4% de la valeur des ventes au premier trimestre 2021. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (7 929,0 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base**» (5 648,4 tonnes) et les « **autres tubes, tuyaux et profilés creux (soudés, rivés, agrafés ou à gords simplement rapprochés, par exemple), en fer ou en acier**» (1 210,0 tonnes), sont les principaux biens expédiés vers ce pays au titre de ce trimestre, pour des valeurs respectives de 7,5 milliards de FCFA, 1,8 milliard de FCFA et 0,5 milliard de FCFA.

Le Vietnam garde la même position qu'au trimestre passé (quatrième rang au cours du trimestre sous revue). Ce pays totalise 6,6% de l'ensemble des exportations de biens. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 6,6 milliards de FCFA (6 764,5 tonnes), les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » d'une valeur de 3,3 milliards de FCFA (6 386,7 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » d'une valeur de 0,6 milliard de FCFA (22 140,8 tonnes) et les « **déchets de coton (y compris les décets de fils et les effilochés)** » d'une valeur de 0,1 milliard de FCFA (375,7 tonnes), constituent les produits expédiés vers ce partenaire commercial au titre du deuxième trimestre de l'année 2021,

Les Emirats Arabes Unis, l'un des dix principaux partenaires au trimestre précédent se positionnent à la cinquième place au cours du second trimestre 2021 et enregistrent 4,4% de la valeur totale des exportations de marchandises. Les « **fruits à coque comestibles (à l'exclusion des fruits oléagineux), frais ou secs, même sans leur coque ou décortiqués** » pour une valeur de 2,0 milliards de FCFA (4 023,0 tonnes), les « **parties et pièces détachées, n.d.a., des machines des rubriques 723 (autres que celles de la rubrique de base 723.48) et 744.3** » pour une valeur de 1,3 milliard de FCFA (524,3 tonnes) et les « **moteurs et machines motrices, n.d.a. (moteurs éoliens, moteurs à air chaud, par exemple); parties et pièces détachées de ces moteurs et machines motrices, et des moteurs à réaction de la position 714.49** » pour un montant de 0,8 milliard de FCFA (287,5 tonnes) sont les principaux biens vendus à ce pays au cours du deuxième trimestre 2021.

Le Tchad gagne trois rangs et occupe la sixième place au trimestre sous revue par rapport au trimestre précédent avec 3,1% de la valeur totale des exportations de biens. Les principaux biens vendus sont les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676,1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ; y compris celles ayant subi une torsion après laminage** » pour une valeur de 2,2 milliards de FCFA (5 767,0 tonnes) et le « **fil machine en fer ou en acier** » pour un montant de 1,8 milliard de FCFA (5 393,3 tonnes).

L'Egypte, qui a occupé la dixième place au premier trimestre 2021, gagne deux places au titre de ce trimestre et se place au huitième rang. Ce pays totalise 2,4% des exportations de marchandises. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 3,8 milliards de FCFA (3 784,8 tonnes) constitue le seul produit exporté vers ce pays.

La Malaisie, n'ayant pas figuré parmi les dix principaux partenaires au premier trimestre 2021, occupe la neuvième place au cours de ce trimestre. Ce pays totalise

1,9% des exportations de biens. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » d'une valeur de 3,1 milliards de FCFA (3 110,4 tonnes) représente le seul produit expédié vers ce partenaire commercial.

Le **Pakistan**, n'ayant pas figuré parmi les dix principaux partenaires au trimestre précédent, occupe la dixième place au titre de ce trimestre. Ce pays totalise 1,4% des exportations de biens. Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est le seul produit expédié vers ce partenaire commercial pour une valeur de 2,2 milliards de FCFA (2 381,2 tonnes).

Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers ses pays clients de la CEDEAO ont connu une baisse de 4,3%, s'établissant à 12,3 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2021 contre 12,9 milliards de FCFA un trimestre plus tôt. Les cinq principaux clients sont respectivement le Niger, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, et le Nigéria.

Le Niger garde toujours la tête du peloton au deuxième trimestre de l'année 2021, totalisant 36,8% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur dans l'espace CEDEAO.

Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » pour une valeur de 1,1 milliard de FCFA (27 351,0 tonnes), les « **sucre de canne ou de betterave, bruts, à l'état solide, sans addition d'aromatisants ou de colorants** » pour un montant de 0,5 milliard de FCFA (2 000,0 tonnes) et les « **produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, plaqués, peints ou revêtus, n.d.a., d'une largeur de 600 mm ou plus** » pour une valeur de 0,5 milliard de FCFA (1 075,5 tonnes).

Le **Togo** occupe la deuxième place au deuxième trimestre 2021. Il enregistre 15,4% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. Les principaux produits exportés vers ce pays sont : les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud; y compris celles ayant subi une torsion après laminage** » pour un montant de 249,0 millions de FCFA (600,0 tonnes), le « **fil machine en fer ou en acier** » pour une valeur de 211,0 millions de FCFA (600,0 tonnes) et les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** » d'une valeur de 164,8 millions de FCFA (60,0 tonnes).

La **Côte d'Ivoire** occupe la troisième place au trimestre sous revue comme au trimestre précédent, totalisant 13,0% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. Les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** » sont les principaux biens exportés vers ce pays pour 1,1 milliard de FCFA (361,3 tonnes).

Le **Burkina Faso** perd deux places et occupe ainsi la quatrième position au deuxième trimestre 2021 avec 12,7% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **graines de coton** » pour une valeur de 454,1 millions de FCFA (13 805,0 tonnes), les « **médicaments, n.d.a.** » pour une valeur de 263,0 millions de FCFA (16,4 tonnes) et les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches), même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles de graines oléagineuses, de fruits oléagineux ou de germes de céréales** » pour une valeur de 152,9 millions de FCFA (2 143,3 tonnes),

Le **Nigéria** gagne une position et occupe la cinquième place au deuxième trimestre 2021, avec une part de 11,6% de la valeur des ventes des produits béninois à l'extérieur. Les principaux biens exportés vers ce pays sont : les « **savons, produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon ; papier, ouates, feutres et nontissés imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents** » pour 0,6 milliard de FCFA (78,4 tonnes) et l' « **huile de coton et ses fractions** » d'un montant de 0,3 milliard de FCFA (524,5 tonnes).

3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

Au deuxième trimestre de 2021, l'Inde occupe la première position dans le top 10 des principaux fournisseurs du Bénin.

L'Inde totalise 23,8% de la valeur des biens acquis à l'étranger. Les achats de biens en provenance de ce pays s'établissent à 100,6 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2021, contre 67,3 milliards de FCFA au premier trimestre de 2021 soit une augmentation de 49,4%. Les biens acquis en provenance de ce pays sont : le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 77,9 milliards de FCFA (322 849,8 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70% ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base** » pour 15,4 milliards de FCFA (52 611,5 tonnes), les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars** » pour un montant de 1,6 milliard de FCFA et les « **médicaments, n.d.a.** » pour 0,6 milliard de FCFA (67,9 tonnes).

La France, deuxième partenaire du Bénin à l'importation au deuxième trimestre 2021 connaît une diminution dans ses ventes par rapport au trimestre précédent. Les biens achetés dans ce pays au trimestre sous revue s'élève à 44,7 milliards de FCFA contre 49,6 milliards de FCFA un trimestre plus tôt, soit un repli de 9,9%. Les « **médicaments, n.d.a.** » pour 10,7 milliards (747,2 tonnes) de FCFA, le « **contenant des antibiotiques ou leurs dérivés** » d'une valeur de 3,5 milliards de FCFA (273,6 tonnes), le « **fil machine en fer ou en acier** » pour 2,3 milliards de FCFA et les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001,4.** » d'un montant de 2,0 milliards de FCFA (3 834,4 tonnes) sont les principaux biens acquis dans ce pays.

Troisième pays fournisseur du Bénin, la Chine, garde le même rang par rapport au trimestre précédent et totalise 9,1 % de la valeur totale des importations. Les principaux produits achetés dans ce pays sont : les « **motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars; side-cars** » d'une valeur de 7,1 milliards de FCFA, les « **autres tissus, contenant au moins 85 p. 100 en poids de coton, blanchis, teints, imprimés ou autrement traités, d'un poids n'excédant pas 200 g/m²** » pour une valeur de 2,6 milliards de FCFA (3 205,3 tonnes), les « **fauteuils roulants et autres véhicules pour invalides, même avec moteur ou autre mécanisme de propulsion; parties et pièces détachées des articles du groupe 785** » d'une valeur de 2,4 milliards de FCFA (1 919,4 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent**

l'élément de base » d'une valeur de 2,3 milliards de FCFA (6 167,2 tonnes), les « appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)» d'un montant de 1,3 milliard de FCFA, (22,3 tonnes) et les « hétérosides; glandes et autres organes et leurs extraits; sérums, vaccins et produits similaires» pour une valeur de 1,1 milliard de FCFA (1,9 tonnes).

La Belgique gagne deux rangs et occupe la cinquième place au trimestre sous revue puis concentre 4,4% de la valeur totale des importations du Bénin. Les principaux produits achetés dans ce pays au titre de ce trimestre sont : les «huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base» pour une valeur de 3,8 milliards de FCFA (11 961,5 tonnes), les « véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.» pour un montant de 2,9 milliards de FCFA (1 551,7 tonnes) et les « appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)» d'un montant de 0,9 milliard de FCFA (42,1 tonnes).

Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

Les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont augmenté de 17,5% par rapport au premier trimestre 2021. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin ayant regroupé chacun au moins 10% de la part des achats dans l'espace économique ainsi que les principaux produits ayant fait l'objet des transactions, au cours de ce trimestre, sont présentés dans les paragraphes ci-dessous.

Le Togo occupe la première place au deuxième trimestre 2021, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.

Ce pays regroupe 52,4% de la valeur totale des acquisitions de biens en provenance de la zone économique. Les principaux produits achetés au Togo sont : les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base» d'une valeur de 7,5 milliards de FCFA, le « bitume de pétrole, coke de pétrole et mélanges bitumineux, n.d.a.» d'un montant total de 3,2 milliards de FCFA (9 722,7 tonnes), les « motocycles (y compris les cyclomoteurs) et cycles équipés d'un moteur auxiliaire, avec ou sans side-cars» d'une valeur de 2,0 milliards de FCFA et les « ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés» pour un montant de 1,1 milliard de FCFA (22 946,4 tonnes).

Le Nigéria est le deuxième pays de la CEDEAO d'où le Bénin a importé 16,2% de la valeur des achats de biens en provenance de l'espace communautaire. Les

principaux biens acquis de ce pays sont : les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'exclusion des huiles brutes) et préparations, n.d.a., qui contiennent en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base» d'une valeur de 4,0 milliards de FCFA (14 282,7 tonnes) et les « barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676,1), en fer ou en acier, simplement forgées, laminées ou filées à chaud; y compris celles ayant subi une torsion après laminage» d'un montant de 0,5 milliard de FCFA (987,6 tonnes).

Le Ghana avance d'un rang de sa position au premier trimestre 2021 et devient troisième au cours du trimestre sous revue. La valeur des achats de biens en provenance de ce pays s'élève à 4,5 milliards de FCFA, représentant 10,6% de la valeur des importations au sein de la Communauté. Les principaux produits importés de ce pays sont : les « véhicules automobiles pour le transport en commun de personnes » pour 1,3 milliard de FCFA, et les « tubes et tuyaux rigides » d'une valeur de 0,9 milliard (600,4 tonnes).

Top 10 des partenaires à l'exportation et à l'importation

Rang	Top 10 des partenaires à l'exportation				Rang	Top 10 des partenaires à l'importation			
	Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Poids (tonnes)	Part (%)
1	Bangladesh	63 713,9	69 852,2	39,8	1	Inde	100 605,2	385 913,0	23,8
2	Inde	26 248,2	192 769,3	16,4	2	France	44 741,0	43 862,3	10,6
3	Chine	11 896,6	25 950,5	7,4	3	Chine	38 322,7	55 030,0	9,1
4	Vietnam	10 611,1	35 667,8	6,6	4	Togo	22 445,7	105 777,7	5,3
5	Emirats Arabes Unis	7 051,5	8 708,7	4,4	5	Belgique	18 565,7	31 924,7	4,4
6	Tchad	4 973,6	13 296,0	3,1	6	Emirats Arabes Unis	14 279,8	79 203,6	3,4
7	Niger	4 539,4	38 533,4	2,8	7	Turquie	12 000,1	71 195,1	2,8
8	Egypte	3 826,6	3 784,8	2,4	8	Etats-Unis	10 558,5	12 801,5	2,5
9	Malaisie	3 112,1	3 110,4	1,9	9	Suisse	10 187,9	56 723,2	2,4
10	Pakistan	2 192,6	2 381,2	1,4	10	Royaume-Uni	9 997,6	22 558,2	2,4
	Total	138 165,4	394 054,3	86,4		Total	281 704,3	864 989,2	66,8

Source : INStAD, septembre 2021

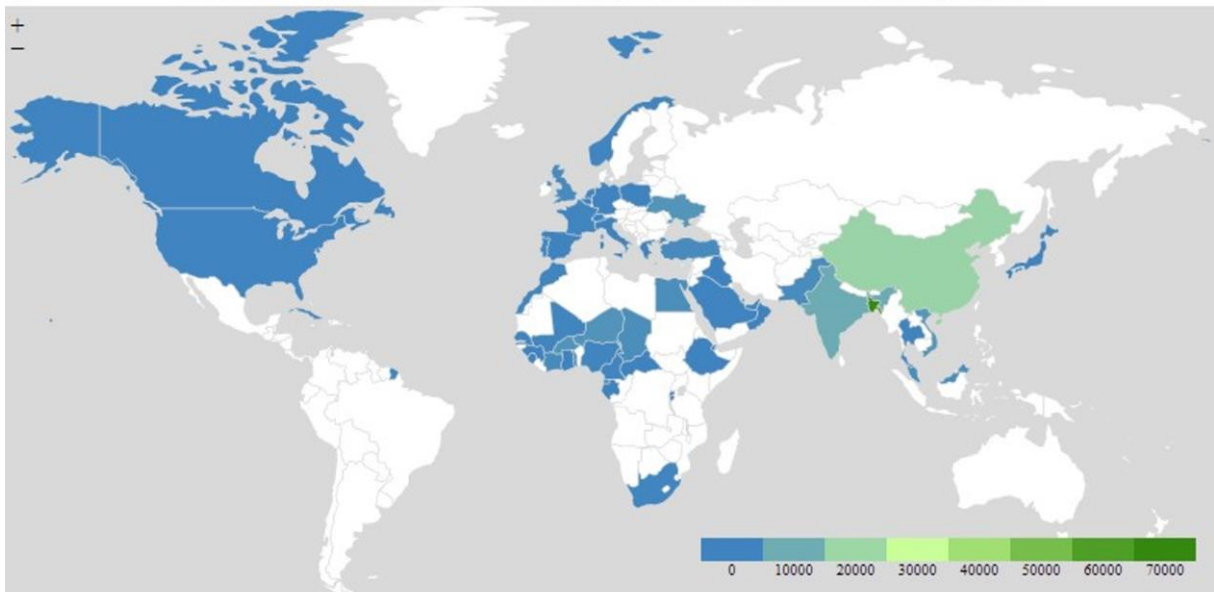
Les partenaires à l'exportation et à l'importation de la CEDEAO

Rang	Partenaires à l'exportation			Rang	Partenaires à l'importation		
	Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)		Partenaires	Valeur (millions)	Part (%)
1	Niger	4 539,4	36,8	1	Togo	22 445,7	52,4
2	Togo	1 900,3	15,4	2	Nigéria	6 943,8	16,2
3	Côte-d'Ivoire	1 601,2	13,0	3	Ghana	4 542,5	10,6
4	Burkina Faso	1 568,8	12,7	4	Sénégal	3 656,4	8,5
5	Nigéria	1 429,4	11,6	5	Côte-d'Ivoire	3 608,4	8,4
6	Mali	610,1	4,9	6	Niger	767,7	1,8
7	Libéria	511,9	4,1	7	Burkina Faso	623,9	1,5
8	Sénégal	91,5	0,7	8	Sierra Leone	180,5	0,4
9	Ghana	85,5	0,7	9	Guinée	13,9	0,0
10	Guinée	1,1	0,01	10	Mali	7,2	0,0
11	Cap-Vert	0,0	0,0	11	Libéria	5,1	0,012
12	Sierra Leone	0,0	0,0	12	Gambie	0,9	0,0
13	Guinée-Bissau	0,0	0,0	13	Cap-Vert	0,0	0,0
14	Gambie	0,0	0,0	14	Guinée-Bissau	0,0	0,0
Total		12 339,2	100,0	Total		42 796,2	100,0

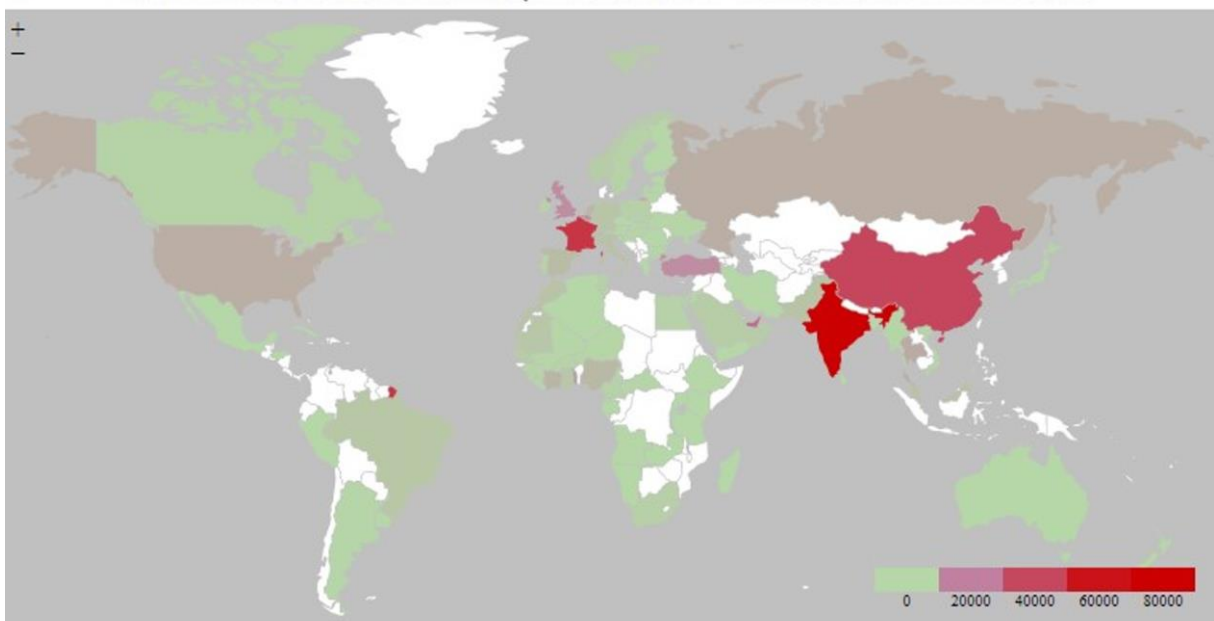
Source : INStAD, septembre 2021



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN

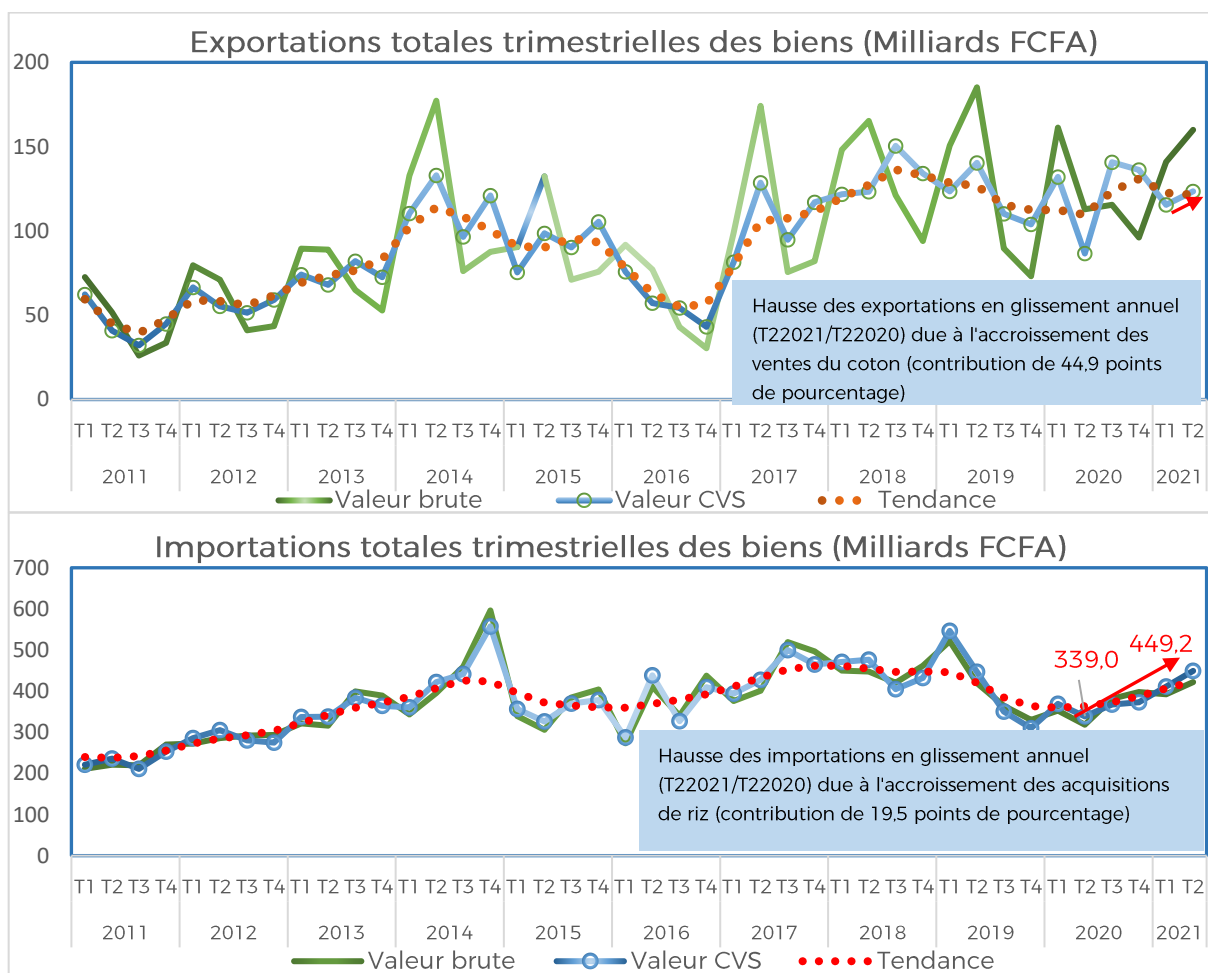


4, SERIES DES FLUX CORRIGES DES VARIATIONS SAISONNIERES

La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers. Les variations saisonnières ne sont significatives que sur quatre (04) périodes (trimestres) pour les exportations et quatre (04) périodes pour les importations.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 123,5 milliards FCFA au deuxième trimestre 2021 contre 86,7 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une hausse de 42,5%. Par contre, les achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ont enregistré une hausse de 32,5% entre 2020T2 et 2021T2.



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,8
Importations	0,95	0,94	1,04	1,07

Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2021 T2 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré (X_F) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

Y_F : Série corrigée des variations saisonnières

T_F : Tendence

C_F : Composante cyclique

S_F : Composante saisonnière

I_F : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonniers relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

n : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

F : Flux commercial (exportation ou importation).

Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

Annexe 1 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda,; Tanzanie; Réunion; Rwanda,; Seychelles; Somalie; Zambie; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Jamahiriya arabe libyenne ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	24	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Caïmans, Îles ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire Laos ; Singapour ; Taiwan, Province de Chine ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Inde ; Iran, République islamique d'Iran ; Maldives ; Népal ; Pakistan ; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite ; Arménie ; Azerbaïdjan ; Bahreïn ; Chypre ; Émirats arabes unis ; Géorgie ; Irak ; Israël ; Jordanie ; Koweït ; Liban ; Oman ; Qatar ; République arabe syrienne ; Territoire palestinien occupé ; Turquie ; Yémen
	Asie orientale	8	Chine ; Hong- Kong ; Japon ; Macao ; Mongolie ; Corée, République de Corée ; Corée, Rép. Populaire Démocratique

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Europe	Europe méridionale	15	Albanie; Andorre; Bosnie-Herzégovine; Croatie; Espagne; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine; Gibraltar; Grèce; Italie; Malte; Portugal; Saint-Marin; Vatican (Saint-Siège); Slovénie; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne; Autriche; Belgique; France; Liechtenstein; Luxembourg; Monaco; Pays-Bas; Suisse, Bonaire
	Europe orientale	10	Bélarus; Bulgarie; Fédération de Russie; Hongrie; Moldova; Pologne; République tchèque; Roumanie; Slovaquie; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark; Estonie; Finlande; Îles Féroé; Îles Svalbard et Jan Mayen; Irlande; Islande; Lettonie; Lituanie; Norvège; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suède
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Air Afrique ; Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, septembre 2021

Annexe 2 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Niger; Ghana; Burkina Faso; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Mali; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; Centrafricaine, République ; Congo, République Démocratique; Congo(Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; Centrafricaine, République; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; Congo, République Démocratique; Rwanda,

RER	Effectif	Pays composites
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda.; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda. ; Zambie; Erythrée; Congo. République Démocratique; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; Congo. République Démocratique; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; Tchèque, République; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie, Roumanie, Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ;
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Maroc; Tunisie; Libyenne, Jamahiriya Arabe; Mauritanie

Source : CNUCED, septembre 2021

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Equipe de supervision de ce numéro

Directeur Général	: HOUNSA Laurent Mahounou
Directeur Général Adjoint	: DAGA Jules
Conseiller Technique à l'Economie du DG	: BIAOU Abiona Abraham

Directeur de Publication

Directeur des Statistiques et Etudes Economiques	: ESSESSINO A. Raïmi
--	----------------------

Equipe de rédaction de ce numéro

Service des Statistiques des Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément
HLIHE Edouard
ADJOVI Claude
SOEDE Esperance
YOUSSAHOU Sabiratou

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD).

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin
Téléphone (+229) 21 30 82 44
Fax (229) 21 30 82 46
E-mail : insae@insae.bj
Site internet : www.insae.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD -Bénin),
Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,
Cotonou, septembre 2021.